

Suivi annuel des résultats régionaux prévus à l'entente Canada-Québec concernant Vers un Chez-Soi 2019-2024

Résultats 2024-2025

Direction des programmes santé mentale et dépendance
Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

INTRODUCTION

Au printemps 2022, la réalisation du Plan d'Action Régionale Communautaire Intégré et Interministériel en Itinérance (PARCII) 2021-2026, coordonnée par la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DSMD) du CISSS de l'Outaouais, permet de guider la région de l'Outaouais dans l'établissement des priorités d'investissement du programme Vers un Chez-Soi (VCS), la mise en œuvre de l'accès coordonné et notamment l'identification et le suivi des résultats communautaires. La demande de traiter les données recueillies de ce dernier et d'en rendre public est requise pour le volet communauté désignée (CD) de la région. Cet exercice, visant à mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables à Gatineau, non seulement démontre la cible communautaire pour la période visée, mais également donne matière à réflexion sur la lutte à l'itinérance sous un contexte multifactoriel de manière complexe.

Deux rapports furent publiés en 2022-2023 et 2023-2024 et les suivis menés à bien nécessitent une série de travaux d'amélioration par la suite. Ce présent rapport constitue une actualisation des résultats régionaux historiques et ceux de l'exercice 2024-2025.

L'exercice du dénombrement réalisé en 2022¹ a marqué une hausse vertigineuse de 268% du nombre de personnes en situation d'itinérance visible pour la région de l'Outaouais par rapport à l'estimation de 2018. Parmi des individus recensés en 2022, une proportion significative identifiait un revenu insuffisant pour couvrir le loyer comme principale raison de perte de logement, ce qui est un des constats amplifiés par la pression du marché locatif ontarien sur la région. Par ailleurs, d'autres données récentes mettent en évidence également le portrait complexe de l'itinérance pour la région de Gatineau :

- **la forte tension locative :**
avec un taux d'inoccupation des logements de 1,9 %, qui est demeuré faible par rapport à 2023 (1.1%). De plus, les logements vacants sont pratiquement introuvables (<0%) dans le secteur de Gatineau.
- **la hausse des loyers :**
le loyer moyen de logements de 2 chambres a grimpé de +2.5%, sans parler de l'augmentation record de 8.9% en année 2022-2023, ce qui suscite une pression financière accrue surtout sur les ménages vulnérables.
- **la rareté des logements à prix modiques ou abordables :**
l'arrivée de logements neufs augmente le taux de vacance dans certains secteurs (ex. Aylmer), mais cela ne profite pas aux logements accessibles (<1 150\$) et peu de retombées pour les ménages vulnérables et à faible revenu. Même chose pour le secteur de Hull, où la hausse du taux d'inoccupation s'explique par l'ajout de nouveaux grands immeubles aux loyers néanmoins plus élevés.²

MISE EN CONTEXTE



À la suite de la tenue d'une série de consultations en 2020-2021 auprès des acteurs du milieu sur le territoire de Gatineau et de l'Outaouais, tant en ce qui concerne le droit au logement que les enjeux complexes liés à l'itinérance, l'élaboration du PARCII 2021-2026 permet de dégager une vision commune, ancrée dans les réalités du milieu. Visant à mieux répondre aux défis régionaux, les différents acteurs ont identifié des résultats communautaires clés ainsi que des attentes prioritaires en matière de la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables. Deux objectifs principaux sont ainsi retenus qui serviront de repères pour le suivi de la situation et l'orientation des actions futures:

- Le maintien et l'intensification des interventions et ;
- L'amélioration du continuum de services et de la collaboration entre les instances.

Dans ce contexte, un ensemble d'indicateurs a été retenu qui fait l'objet d'un suivi depuis l'année 2022-2023 pour observer les tendances et mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables :

- ⊕ Nombre de personnes desservies et leurs caractéristiques
 - Durée du service rendu
- ⊕ Nombre de personnes en attente de service et leurs caractéristiques
 - Durée de l'attente
- ⊕ Taux d'occupation quotidien
 - Durée de séjour

¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux (2023). [Rapport de dénombrement 2022 - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux](#). Consulté le 28 juillet 2025.

² Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement (2024). [Rapport sur le marché locatif, automne 2024 | SCHL](#). Consulté le 28 juillet 2025.

SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE

Standardisation des redditions de comptes PARCII

Comme l’an dernier, nous avons poursuivi les travaux de la standardisation des redditions de comptes trimestrielles dans le cadre du PARCII, basés sur les exigences du programme VCS et des mesures admissibles du Plan d’action interministériel en itinérance 2021-2026 (PAII). Dans une optique d’amélioration continue, le gabarit pour la reddition de compte a été changé pour que les informations recueillies puissent nous informer davantage sur les indicateurs spécifiques. À travers l’organisation des sessions d’information sur la reddition de comptes, il nous permet de présenter la modalité de complétion du document de suivi et de clarifier la définition de chaque secteur d’activité admissible du VCS. En plus, plusieurs rencontres de soutien ont eu lieu, et ce sur une base volontaire, en fonction des besoins et partenaires ou des intervenants.es.

Initiatives mises en place en 2024-2025

Conscient des enjeux et des réalités en matière d’itinérance en Outaouais, le CISSSO poursuit leurs efforts, en concertation avec la Ville de Gatineau et leurs partenaires communautaires afin d’assurer le maintien et la continuité des soins et des services de qualité, sécuritaires et adaptés aux besoins des personnes vulnérables. Depuis juin 2024, de nombreuses consultations ont été réalisées directement auprès des campeurs, avec une présence fréquente sur le terrain et des démarches en continu d’*outreach* menées par l’équipe clinique DSMD du CISSSO — Interventions pour mieux agir en exclusion sociale (IMAGES). En fin 2024, l’annonce de l’*Initiative de lutte contre l’itinérance hors refuge et les campements (ILIHRC)*, le financement rehaussé du VCS ainsi que les financements additionnels dans le cadre du PAII rendent possible la poursuite et la bonification de plusieurs initiatives dans la CD de Gatineau :

Poursuite du projet « 40-CISSL » : Ami-Chemin

Rappelons-nous que le financement additionnel octroyé au CISSSO en 2023-2024 via le programme PAII-mesure 6.1 a permis l’instauration de « 40-CISSL ». Ce projet visait principalement à répondre à la demande de lits supplémentaires d’hébergement d’urgence et de transition pour les personnes plus vulnérables en situation d’itinérance. En été 2024, le CISSSO a lancé un appel de projets spécifique à la

Dénombrement 2022 et 2025

Lors de la nuit du 11 octobre 2022, un total de 706 individus en situation d’itinérance visible ont été dénombrés en Outaouais. C’est plus d’un triple de 2018 qui reflète une hausse de 268 %. L’itinérance cachée reste largement sous-représentée dans ces chiffres.

En avril 2025, un 3^e exercice du dénombrement a été lancé à l’échelle du Québec. Tout en visant à obtenir des données comparatives avec les exercices antérieurs, cet exercice permet de réaliser deux volets d’objectifs :

- *volet administratif : estimer le nombre de personnes en situation d’itinérance visible ;*
- *volet descriptif : décrire le profil des personnes en situation d’itinérance.*

Étant donné que cet exercice s’est déroulé dans la nuit du 15 avril, les résultats n’étaient pas encore disponibles au moment de la publication du présent rapport. Par conséquent, celui-ci ne reflète pas les statistiques officielles mises à jour et ce délai de diffusion limite notre capacité à suivre l’évolution de la situation dans le temps.

CD de Gatineau afin de mobiliser et relancer les partenaires pour opérationnaliser de nouvelles ressources d'hébergement d'urgence et de transition. À la suite de cet appel, le projet retenu est l'« Ami-Chemin » de l'organisme *Le Gîte Ami*. Il s'inscrit dans le continuum de leurs multiples services déjà en place et permet une intervention rapide auprès des personnes en situation d'itinérance en les accompagnant dans le service adéquat.

Travaux déroulés au sein du Carré Guertin

En ce qui a trait aux travaux autour du Carré Guertin, la Ville de Gatineau s'est chargée de l'aménagement d'un bloc sanitaire et de la création d'un campement supervisé, dont les services sont assumés par *Le Gîte Ami*. Dans le but de répondre aux besoins essentiels des utilisateurs du camping, une installation de type halte — soit un centre de services de proximité, coordonné par l'organisme Réhabex — demeure en fonction pendant l'année 2024-2025. En outre, un projet d'hébergements de transition dans des conteneurs — « Village Transition » a été déployé depuis décembre 2024 par l'organisme *Transition Québec*, en vue de créer 60 places d'hébergement de transition et 40 studios (modèle autofinancé) au centre Carré Guertin. Jusqu'à la fin du mars 2025, 37 usagers ont été admis et accueillis au Village. Conséquemment à cette initiative, les services de fiducie volontaire ont été également bonifiés pour répondre aux besoins de ses clientèles.

Travail de rue auprès des jeunes itinérantes

En complément des initiatives autour du Carré Guertin, deux projets retenus et financés par l'ILIHRC permettent un renforcement des services de travail de rue, visant à offrir un repérage actif (*Outreach*) afin de faire une intervention rapide auprès des jeunes de 18 à 25 ans.

Centres de services de proximité

Un autre constat émergé dans l'analyse des données 2024-2025 est la mise sur pied de six centres de services de proximité en Outaouais (cinq centres à la CD de Gatineau), qui assurent les services cliniques et services de traitement notamment auprès des personnes en situation d'itinérance chronique. On y trouve non seulement l'offre de service de repas, de douche et de buanderie, mais également l'aide par un accompagnement, de l'intervention psychosociale et du référencement. Par ailleurs, avec les fonds VCS rehaussés en 2024-2025 annoncés en mars 2025, la Ville de Gatineau a déposé un projet visant à implanter un autre centre de services de proximité à Gatineau qui bonifie certainement les divers services répondant aux différents besoins de base à l'ensemble des citoyens en situation d'itinérance dans la CD de Gatineau.



En somme, les statistiques liées à ces initiatives nous permettent de dresser un portrait plus réaliste de l'offre de services auprès des personnes en situation d'itinérance chronique. Les équipes cliniques du CISSSO demeurent mobilisées et continuent d'apporter leur collaboration et leur appui aux services cliniques et de traitement pour les initiatives susmentionnées.

Défis multiformes rencontrés

Dans le cadre de notre démarche du suivi des résultats communautaires en 2024-2025, certains obstacles ont été émergés durant l'analyse de données. Cela est dû en grande partie au fait que l'itinérance possède de multiples facettes. Nos partenaires tentent de répondre à une diversité de besoins pour un nombre élevé de personnes qui se situent à différents jalons du continuum de l'itinérance. Ce continuum se situe entre le risque imminent d'itinérance et la chronicité du parcours

d'itinérance. Il devient alors difficile de séparer les interventions offertes aux multiples personnes qui présentent des parcours d'itinérance divers.

En ce sens, le présent rapport se veut un mini-bilan complémentaire pour soutenir une compréhension globale et nuancée du volume des activités réalisées en itinérance par les partenaires communautaires de la CD de Gatineau. Il servira à améliorer notre façon de faire en bonifiant, au fil des prochains exercices, une méthode plus adaptée et inclusive de collecte et d'analyse de données issues du terrain.

Accès du public aux résultats régionaux

En septembre 2024, nous avons affiché le rapport de suivi sur les résultats régionaux 2023-2024 avec le PARCII 2021-2026, à la page dédiée à l'équipe de proximité du CISSS de l'Outaouais en itinérance – IMAGES. Tels que l'année précédente, les résultats 2024-2025 seraient rendus publics sur la même page à l'adresse <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/obtenir-un-service/obtenir-des-soins-dans-ma-communauté/itinérance/>.

SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX

Itinérance chronique

Nous *maintenons* dans le cadre de cet exercice la définition de l'itinérance chronique fournie par le gouvernement du Canada, et ce en cohérence avec l'Entente VCS modificatrice numéro 3 :

« L'itinérance chronique se réfère à une situation où une personne ayant vécu 180 jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année et/ou 546 jours en situation d'itinérance au cours des 3 dernières années. »

Jusqu'à ce jour, les données recueillies officielles et les plus récentes proviennent du rapport du dénombrement provincial de 2022. Comme mentionné précédemment, les résultats du dénombrement 2025 seront publiés plus tard et nous serons en mesure d'observer l'évolution de la situation dans le prochain rapport de suivi.

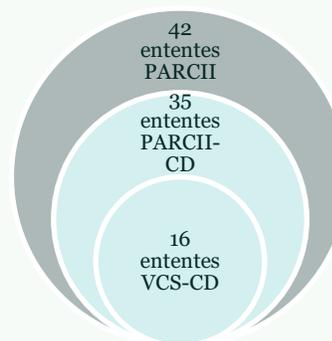
Résultat visé : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance ~~chronique~~ au sein de la communauté au cours de l'année

Cible pour la période visée : Réduction de 10% du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique dans la communauté désignée de la ville de Gatineau

Indicateur retenu	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année	706	Sans objet	À venir prochainement

Résultats régionaux supplémentaires

Pour l'année 2024-2025, un total de 42 ententes de services ont été signées avec les partenaires dans le cadre de l'appel de projets PARCII. Parmi les 42 ententes, 35 ont pour but de soutenir les initiatives en itinérance dans la CD de Gatineau. 16 ententes (projets) ont pu être conclues grâce au financement du programme VCS incluant le rehaussement du fonds énoncé en mars 2025.



Rappelons-nous que les résultats régionaux identifiés dans le cadre du PARCII 2021-2026 sont : le maintien et l'intensification des interventions et l'amélioration du continuum de services et de la collaboration entre les instances. Comme mentionné précédemment, les indicateurs ciblés pour faire le suivi de ces résultats sont:

- ⊕ Nombre de personnes desservies et leurs caractéristiques
 - Durée du service rendu
- ⊕ Nombre de personnes en attente de service et leurs caractéristiques
 - Durée de l'attente
- ⊕ Taux d'occupation quotidien
 - Durée de séjour

En répondant aux exigences de l'orientation VCS, ces indicateurs ont été également subdivisés en sous-groupes comme suit pour le suivi des données démographiques :

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES DESSERVIES		
Identité de genre :	<u>Selon son identité de genre, précisez les informations suivantes :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ● Hommes ● Femmes ● Non-binaires ● Non disponible 	<u>Groupe d'âge :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Enfants ● Jeunes (de 12 à 24 ans) ● Adultes (de 25 à 64 ans) ● Personnes âgées (65 ans et plus) 	<u>Caractéristiques spécifiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Personnes handicapées ● Autochtones ● Immigrants ● Réfugiés et demandeurs d'asile ● Anciens combattants

Ces résultats sont ainsi documentés par des redditions de comptes semestrielles des organismes (trois fois par année) selon la modalité définie dans chaque entente, tout en prenant en compte à la fois l'exigence de la saisie de données pour chaque secteur d'activités VCS (indicateurs principaux) et les cibles annuelles établies par l'organisme (indicateurs spécifiques). Les indicateurs spécifiques visent particulièrement à observer les éléments suivants pour certains types de projets :

- ⊕ Nombre de clients bénéficiant du service de fiducie volontaire (pour le seul projet qui offre le service de fiducie volontaire dans la région d'Outaouais)
- ⊕ Nombre de repas/collations/sacs de dépannages alimentaires distribués pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque imminent de le devenir
- ⊕ Nombre de personnes ayant bénéficié d'un service d'intégration économique (pour les projets qui offrent un service d'aide au revenu, à l'emploi, aux études ou à la formation)
- ⊕ Nombre de centres de services de proximité mis en place
- ⊕ Nombre d'interventions effectuées

L'ensemble de ces données ont été compilées dans un outil d'analyse conçu à partir d'un tableau Excel.

Les graphiques ci-dessous illustrent clairement ce qui précède :

Résultat visé :

Intensification des interventions observables à partir du nombre de personnes desservies

Cible pour la période visée* : Augmentation du nombre de personnes à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance desservies

Indicateur retenu	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre de personnes desservies	9 325 individus desservis	9 780 individus desservis	8 694 individus desservis

* Il est à noter que la même personne pourrait avoir été aidée à plusieurs reprises et dans différents organismes.



Cette année, une diminution du nombre de personnes desservies a été constatée, ce qui peut s'expliquer en grande partie par deux raisons : 1) l'augmentation de l'offre de services en hébergement, notamment par l'ajout de plus de places accessibles, s'inscrit dans un élargissement du continuum de services en itinérance ; 2) l'ouverture des centres de services de proximité qui favorise l'accès aux services adaptés et simplifie les démarches d'intervention pour les populations vivant en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Ces renforcements favorisent une meilleure adaptation des interventions aux profils variés des individus, du citoyen, des ménages et/ou des familles accompagnées, en tenant compte de leur rythme, de leur niveau de stabilité et de leur unicité. De ce fait, les projets offrant un service de logement avec une diversification des types d'accompagnement offerts répondent de façon plus efficace et cohérente aux réalités des personnes hébergées, ce qui réduit leur dépendance à d'autres types de services de base offerts par des partenaires externes. Autrement dit, la consolidation du continuum de services semble permettre de réduire les allers-retours entre services, en favorisant une prise en charge plus fluide et mieux adaptée aux besoins des usagers, et de diminuer le phénomène « portes tournantes » où les personnes reviennent fréquemment dans le système sans solution durable. Cette dynamique se trouve notamment dans les projets offrant un service de proximité qui souligne l'importance de l'optimisation de l'ensemble du réseau de services essentiels en itinérance.

» En conclusion, il convient de souligner que l'octroi du financement fédéral ILHRC pour les années 2024-2025 et 2025-2026 a permis de soutenir plusieurs initiatives structurantes. Le Plan de réponse communautaire aux campements (PRCC) met en lumière la nécessité de favoriser l'accessibilité aux installations dans les places d'hébergement d'urgence et de transition ainsi que dans les campements, de renforcer les services 24/7 dans les centres de services de proximité, et d'intensifier les interventions et l'accompagnement auprès des jeunes, notamment par le biais du travail de rue. Dans cette optique, de nouveaux indicateurs ont été développés afin de mieux saisir les données spécifiques liées à cette initiative. Toutefois, ces indicateurs ne sont pas intégrés au présent suivi des résultats communautaires pour l'année 2024-2025. Ils feront l'objet d'une analyse ultérieure, visant à mesurer plus précisément les progrès réalisés en matière de réduction de l'itinérance et de prévention des situations imminentes d'itinérance, tant hors refuge que dans les campements.